

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01138 Numéro SIREN : 813 602 687 Nom ou dénomination : 3A NORMANDIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2020 sous le numéro de dépôt 3391

Greffe du tribunal de commerce de Rouen



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/3391

Déposant :

Nom/dénomination : 3A NORMANDIE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 813 602 687

N° gestion : 2015 B 01138

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 237 Rue Félix Faure 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 8 1 3 6 0 2 6 8 7 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30092019	N-1 30092018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
		CX	CQ
		AF	AG
		AH	AI
		AJ	AK
		AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO
		AP	AQ
		AR	AS
		AT	AU
		AV	AW
		AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT
		CU	CV
		BB	BC
		BD	BE
		BF	BG
		BH	BI
	TOTAL (II)		BJ
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	CRÉANCES	BV	BW
		BX	BY
		BZ	CA
		CB	CC
	DIVERS	CD	CE
		CF	CG
Comptes de régularisation	CH	CI	
	TOTAL (III)		
	CJ	CK	
	CW		
	CM		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CN	
Primes de remboursement des obligations (V)		CO	
Ecarts de conversion actif* (VI)		CO	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
			CP
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3A NORMANDIE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N = 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 033		
	Report à nouveau	DH		(20 351)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	401	23 385	
	Subventions d'investissement	DJ	338	677	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	69 774	69 711
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69 228	90 603	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	30 000	40 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 179	2 209	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	92 304	85 158	
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 125	45 384	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	233 837	263 355	
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	303 611	333 067	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	183 356	191 963		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3A NORMANDIE</u>								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	802 569	FB		FC	802 569	889 744	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	124 679	FH		FI	124 679	118 728	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	927 248	FK		FL	927 248	1 008 472	
	Production stockée*					FM	(4 236)	4 408	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	13 616	9 902	
	Autres produits (1) (11)					FQ	16	17	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	936 645	1 022 801	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	582 343	620 782	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(24 721)	18 840	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	127 847	120 387	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 092	5 573	
	Salaires et traitements*					FY	168 860	162 551	
	Charges sociales (10)					FZ	56 613	58 385	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	3 898	5 251
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 641	10 282
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 006	30	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	934 583	1 002 086
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 062	20 715	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 929	2 451	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	1 929	2 451	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 929)	(2 451)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	132	18 263	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIENéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	338		5 338
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	338		5 338
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	70		187
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			30
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	70		217
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	268		5 121
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	936 984		1 028 140
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	936 582		1 004 755
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	401		23 384
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP	8 383		3 958
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 333		3 721
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Subventions équipement				338	
Amendes et pénalités	70				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	89 500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	1 714	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9					
		Sur sol d'autrui	MI					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		3 200	KN		KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3			KQ		KR
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			6 849	KT		KU
		Matériel de transport*			7 689	KW		KX
	Matériel de bureau et mobilier informatique			1 473	KZ		LA	
	Emballages récupérables et divers *			7 211	LC		LD	
					LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	28 139	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés			IP		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	4 616	IU		IV	
TOTAL IV		LQ	4 616	LR		LS	99	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	122 255	ØH		ØJ	
							99	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	89 500	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 714	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	3 200	MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	6 849	ML
		Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	7 689	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	1 473	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	7 211	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	28 139	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	4 716	2G	
TOTAL IV		I3		NJ		NK	4 716	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	122 355	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 500	PF		PG		PH	1 500
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI	857	PJ	285	PK		PL	1 143
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	613	PS	320	PT		PU	933
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	5 770	QA	196	QB		QC	5 967
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 981	QE	1 586	QF		QG	6 567
	Matériel de transport	QH	968	QI	480	QJ		QK	1 448
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 741	QM	1 029	QN		QO	4 770
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	16 933	QV	3 898	QW		QX	20 831
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	18 433	ØP	3 898	ØQ		ØR	22 331

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIENéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	10 282	6P	11 459
	Sur comptes clients	6T		6U	181
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	
	TOTAL III	7B	10 282	TY	11 641
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	10 282	UB	11 641
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	11 640	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	4 716	UV		UW		4 716			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	436					436			
	Autres créances clients	UX	16 665		16 665						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 312		4 312						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 489		6 489					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 053		3 053					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 094		8 094						
	Charges constatées d'avance	VS	4 824		4 824						
	TOTAUX		VT	48 590	VU	43 438	VV		5 152		
	RENOIS	(1) Montant des	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	69 228		21 926		47 302				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 304		92 304						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 785		18 785						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 869		16 869						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 087		1 087						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 383		2 383						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	30 000		30 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	230 658	VZ	183 356		47 302				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	21 361	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



Désignation de l'entreprise : SAS 3A NORMANDIE

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

30092019

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	401						
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WB							
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE							
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB							
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX							
	WJ	70	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7							
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8				
			- imposées au taux de 0 %					ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	4 876			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	5 347	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV				
		- imposées au taux de 0 %						WH				
		- imposées au taux de 19 %						WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB				
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY		
	Majoration d'amortissement*									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)			PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		XG	6 489		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XH	6 489			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XJ	1 141			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	1 141			

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

[illegible]

Libellé

[illegible]

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	16 963
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	16 963
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	1 141
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	18 104
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	11 030
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3A NORMANDIE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(20 351)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	23 385		- Autres réserves	ZD		3 034			
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F	3 034		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH		3 034	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	18 333		YQ	Exercice N :	14 486	Exercice N - 1 :	3 802		
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	Sous-traitance				YT	8 680		7 523			
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	46 836		XQ	55 985		54 939			
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 826		2 965			
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	58 354		54 959			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	127 847		120 387			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 631		3 054			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	4 461		2 519			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 092		5 573			
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY	166 863		177 541			
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	123 405		122 084			
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B	164 494					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP									
	Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
REGIME DE GROUPE *	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA									
			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL			
			Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD					Plus-values à 0%	JO			
			Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

3A NORMANDIE
Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros
Siège social : 237 rue Felix Faure 76320 CAUDEBEC LES ELBEUFS
813 602 687 RCS ROUEN

DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 401.53 euros de la manière suivante :

- En totalité au compte « Autres réserves » pour 401.53 €
Après affectation, ce compte ressortira à 3 435.19 €.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Dimitri LANGLOIS



SAS 3A NORMANDIE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 60 000 Euros
RCS ROUEN 813 602 687
237 Rue Félix Faure
76320 CAUDEBEC LES ELBEUF

Assemblée Générale du 02 mars 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

SAS 3A NORMANDIE

Exercice clos le 30 Septembre 2019

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « 3A NORMANDIE » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

SAS BDO IDF
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris-Ile-de-France et de Bourgogne Franche-Comté.
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Versailles
Siège social : 7 rue du Parc de Clagny 78000 VERSAILLES
RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z - SIRET 307 571 000 00131
SAS au Capital de 5 365 000 euros TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 07 février 2020

SAS BDO IDF
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Dominique PAQUIS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2019	30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 500	1 500		
Fonds commercial	88 000		88 000	88 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 715	1 143	572	857
Constructions	3 200	934	2 266	2 586
Installations techniques, matériel, outillage	6 849	5 967	882	1 078
Autres immobilisations corporelles	16 375	12 787	3 588	6 684
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 716		4 716	4 616
ACTIF IMMOBILISE	122 355	22 332	100 024	103 822
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	2 533		2 533	6 770
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	131 575	11 460	120 115	96 570
Avances et acomptes versés sur commandes	991		991	1 382
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	17 102	182	16 920	22 527
Autres créances	21 948		21 948	22 914
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	36 257		36 257	74 198
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 824		4 824	4 885
ACTIF CIRCULANT	215 230	11 642	203 588	229 245
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	337 585	33 973	303 612	333 068



[Signature]

Rubriques	30/09/2019	30/09/2018
Capital social ou individuel (dont versé :)	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	6 000	6 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	3 034	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		-20 351
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	402	23 385
Subventions d'investissement	339	678
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	69 774	69 712
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	69 229	90 603
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	30 000	40 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 179	2 210
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 305	85 158
Dettes fiscales et sociales	39 126	45 384
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	233 838	263 356
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	303 612	333 067

Rubriques	France	Exportation	30/09/2019	30/09/2018
Ventes de marchandises	802 569		802 569	889 744
Production vendue de biens				
Production vendue de services	124 679		124 679	118 729
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	927 249		927 249	1 008 473
Production stockée			-4 236	4 408
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			13 616	9 903
Autres produits			17	18
PRODUITS D'EXPLOITATION			936 645	1 022 801
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			582 344	620 783
Variation de stock (marchandises)			-24 721	18 840
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			127 847	120 388
Impôts, taxes et versements assimilés			7 093	5 574
Salaires et traitements			168 860	162 552
Charges sociales			56 614	58 385
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 899	5 252
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 642	10 283
Dotations aux provisions				
Autres charges			1 007	30
CHARGES D'EXPLOITATION			934 583	1 002 086
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 062	20 715
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 929	2 452
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 929	2 452
RESULTAT FINANCIER			-1 929	-2 452
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			133	18 264

Rubriques	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	339	5 339
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	339	5 339
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	70	187
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		31
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	70	218
RESULTAT EXCEPTIONNEL	269	5 121
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	936 984	1 028 140
TOTAL DES CHARGES	936 583	1 004 755
BENEFICE OU PERTE	402	23 385

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/10/2018 au 30/09/2019 soit une durée de 12 mois.

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 Septembre 2019, présente un total de 303 612 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 936 984 Euros, dégage un résultat bénéficiaire de 402 Euros.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations

➤ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Logiciels	33.33 % L	33.33 % L
Autres immobilisations incorporelles	33.33 % L	33.33 % L
Constructions	10 % D	15 % D
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % D	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

➤ FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, généralement observés dans ce type d'activité. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

➤ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

■ Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat.

Des dépréciations ont été calculées pour faible rotation.

■ Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 1 613 € et a été utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

■ Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

■ Immobilisations corporelles et incorporelles

➤ TABEAU DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE L'EXERCICE

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/09/2019
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	89 500				89 500
Total 1 Incorporelles	89 500	0	0	0	89 500
Terrains	1 715				1 715
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	3 200				3 200
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	7 690				7 690
Installations techniques, matériels et outillages	6 849				6 849
Matériel de transport	1 474				1 474
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 211				7 211
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	28 139	0	0	0	28 139
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	117 639	0	0	0	117 639

➤ TABEAU DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/09/2019
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 500			1 500
Total 1	1 500	0	0	1 500
Terrains	858	286		1 143
Constructions	614	320		934
Installations générales et agencements	4 981	1 587		6 568
Installations techniques, matériels et outillages	5 771	196		5 967
Matériel de transport	969	480		1 449
Matériel de bureau informatique, mobilier	3 741	1 029		4 771
Emballages récupérables et divers				
Total 2	16 934	3 898	0	20 832
TOTAL	18 434	3 898	0	22 332

■ Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/09/2018	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/09/2019	Provision	Valeur Nette au 30/09/2019
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	4 616	100		4 716		4 716
TOTAL	4 616	100	0	4 716	0	4 716

■ Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 48 591 € en valeur brute au 30/09/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	4 716	0	4 716
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 716		4 716
ACTIF CIRCULANT :	43 875	36 950	437
Clients	16 665	16 665	
Clients douteux	437		437
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	4 312	4 312	
Etat : impôts et taxes diverses	9 543	9 543	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	8 094	8 094	
Charges constatées d'avance	4 824	4 824	
TOTAL	48 591	43 438	5 153
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

■ Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à : 13 837 Euros.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	7314	9855
Produits à recevoir	5092	4876
Clients – Factures à établir	5743	2285
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	18149	17016

■ Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 824 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018
Charges d'exploitation	4824	4885
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	4824	4885

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

■ Capitaux propres

Capital social d'un montant de 60 000 € décomposé en 600 actions d'une valeur nominale de 100 €.

■ Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

➤ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	0	0	0	0

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	0	0	0	0

➤ PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Amortissements dérogatoires				
TOTAL	0	0	0	0

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises	10282	11459	10282	11459
TOTAL	10282	11459	10282	11459

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Poste : Clients douteux	0	181	0	181
Poste : Autres créances				
TOTAL	0	181	0	181

■ Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	69 228	21 926	47 302	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	92 305	92 305		
Personnel et comptes rattachés	18 786	18 786		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 869	16 869		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 087	1 087		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	2 384	2 384		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	30 000	30 000		
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	230 659	183 357	47 302	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 361			

Le poste « Groupe et Associés » correspond au compte courant de l'associé personne morale.

■ Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à 28 023 Euros :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 107	11 486
Dettes fiscales et sociales	14 870	16 593
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46	60
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	28 023	28 139

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

■ Impôt sur les bénéfices

➤ ALLEGEMENTS FUTURS DE LA DETTE D'IMPOT

- Déficits reportables à la clôture de l'exercice : 18 104 €

6. INFORMATIONS DIVERSES

■ Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2019	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	4
Ouvriers	
TOTAL	5

■ Engagements financiers

➤ ENGAGEMENTS DONNES

Emprunts faisant l'objet d'un Nantissement du Fonds de commerce : 150 000 Euros

CREDIT-BAII

Chiffres exprimés en euros et en HT	Redevances payées en 2019	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
	8383	4721	9442	14 163	323
TOTAL	8383	4721	9442	0	323

■ Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 15 K€ (charges sociales incluses) sur la base des salaires bruts de 2018/2019 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- Les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture,
- Pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- Auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.